

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 11233

présenté par

M. Clouet, M. Amard, M. Arenas, M. Boyard, M. Delogu et Mme Leduc

ARTICLE 6**ANNEXE**

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« retournera »

le mot :

« restera ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons rétablir la vérité sur la réforme des retraites proposée par le Gouvernement : le système n'est pas en danger !

Le Gouvernement veut nous faire croire que sa réforme est indispensable, alors qu'il n'y a en réalité aucun problème de financement des retraites.

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) le dit lui même : "les résultats ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite". Un déficit de 22 milliards avaient été prévu pour 2022 : en réalité il est excédentaire de 3 milliards !